

VIE ET PRATIQUES DE CLASSE **Une autre forme d'emploi du temps**

Le principal reproche qu'on peut faire aux emplois du temps traditionnels est de s'inscrire dans une logique « publicitaire », c'est-à-dire qu'ils nous racontent une histoire ayant pour but de nous faire adhérer à un imaginaire détaché de la réalité... Voyons comment rompre avec cela en s'inscrivant dans une autre logique, informative celle-là, qui va donc tenter de décrire le réel au plus proche.

EN RÉSUMÉ

- **Pour chaque domaine d'activité, proposer un nombre de séances et une répartition dans la semaine.**
- **Ajuster en fonction de l'équilibre des journées et du volume horaire à respecter.**
- **Chaque jour, réfléchir à l'ordre dans lequel vont se succéder les différentes séances prévues par l'emploi du temps ainsi établi.**

► UNE NOUVELLE APPROCHE

■ L'emploi du temps tel que nous l'envisageons ne met en lumière le déroulement de chaque journée, comme c'est le cas traditionnellement, mais s'attache à montrer la façon dont chaque domaine d'activité se répartit dans la semaine. Il ne met donc pas en avant des plages horaires rigides qui ne sont de toute manière jamais respectées parce que, dans la pratique, très variables d'une séance à l'autre.

En évitant une succession figée des différentes séances dans la journée, il donne la possibilité de varier et/ou d'adapter la durée de chacune d'elles en fonction des contextes.

■ Pour une meilleure appropriation par les enfants, on construira cet emploi du temps avec eux, après quelques semaines de fonctionnement de la classe (par exemple, fin septembre), ce qui va permettre explications, échanges et négociations dans le respect des contraintes réglementaires et de l'équilibre des journées.

► PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE

Étape 1 : le premier mois de classe

■ Le PE dresse une liste des différents domaines d'activités qui seront régulièrement abordés au cours de l'année : anglais, arts plastiques, calligraphie, conjugaison, lecture, découverte du monde, etc., et la fixe au tableau noir.

■ Chaque matin, il indique (par une croix en face de chaque domaine d'activité) ce qu'il est prévu de faire au cours de la journée. Lorsqu'une activité est réalisée, il entoure la croix correspondante. Ainsi, les élèves visualisent clairement ce qui a été fait et ce qui reste à faire.



Étape 2 : construction de l'emploi du temps

■ Fin septembre, le PE distribue un emploi du temps vierge à chaque enfant. On commence par la première matière : par exemple, la calligraphie. Le PE interroge la classe : « Quels sont les jours où nous faisons calligraphie depuis le début de l'année ? »

Les élèves se remémorent que ce sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Chaque enfant coche ensuite ces quatre jours sur son emploi du temps. De même pour :

- le cahier du jour : quotidiennement, sauf mercredi matin ;
- les maths : quotidiennement, sauf mercredi matin ;
- conjugaison-grammaire-orthographe : quotidiennement, sauf mercredi matin ;
- la lecture : quotidiennement, sauf mercredi matin ;
- la piscine : le mercredi matin ;
- les mots croisés : en APC.
- La progression de l'activité d'écriture : lundi : introduction du thème jeudi : premier jet
vendredi : réécriture au propre le lundi suivant : lecture collective des textes produits

■ Pour les matières restantes (arts visuels, LJC 2, anglais, éducation musicale, découverte du monde), les enfants vont pouvoir choisir collectivement de les placer tel ou tel autre jour, en veillant à équilibrer les journées et à respecter le volume horaire. On aboutira alors à un emploi du temps de ce type, complété par un élève de CE1 :

Emploi du temps Classe de CE1 1^{er} trimestre 2013-2014 Ecole Barvoie CHALIGNY *april*

<i>Mars</i>	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Total hebdomadaire
Calligraphie	•	•		•	•	10 h
Dictée de mots	•	•		•	•	
Dictée de phrases						
Conjugaison - Grammaire - Orthographe	•	•		•	•	
Ecriture	•			•	•	
Lecture		•		•	•	
Littérature jeunesse					•	
Fiche de vocabulaire	•					5h
Poésie					•	
Mathématiques	•	•		•	•	5h
Education physique et sportive à l'école						3h
Piscine			•			
Arts visuels					•	2h15
Education musicale		•		•		
Organo				•		
Découverte du Monde		•	•	•		2h15
Anglais	•	•				1h30
Total						24h

+ APC le jeudi de 15h30 à 16h45 : Mots croisés

Exemple d'emploi du temps complété par une élève

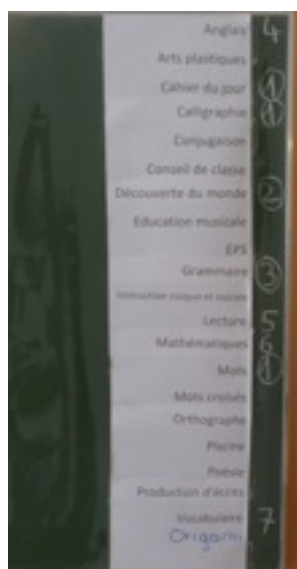
Cet emploi du temps ayant été fixé collectivement, il n'est maintenant plus négociable au quotidien.

Impliquer encore davantage les élèves

■ Pour chaque journée de classe, la liste d'activités est déterminée par l'emploi du temps. Mais l'ordre de celles-ci reste à la libre appréciation du maître. On pourra toutefois proposer à un élève de préparer l'ordre des activités pour le lendemain.

■ En fin de journée, on dressera un bilan collectif : pourquoi avoir choisi de placer les activités dans cet ordre ? Les autres élèves ont-ils apprécié ? Quels sont les inconvénients ?

Puis ce sera au tour d'un autre élève de proposer son organisation pour les activités de la journée à venir.



- Quelle intention éducative sous-tend cette pédagogie ? Il s'agit de faire prendre conscience qu'une décision pour le collectif implique des responsabilités :
 - Faire au mieux pour le bien de tous.
 - Écouter et accepter la critique pour améliorer ses propositions.

► BILAN APRÈS UN AN DE FONCTIONNEMENT

- Cette forme d'emploi du temps permet une modification très facile et très rapide :
 - quand cela s'impose : fin d'un cycle piscine, par exemple ;
 - ou quand le besoin s'en fait ressentir : par exemple, si l'on constate qu'une journée est très chargée (on n'arrive pas à tout faire) alors que d'autres sont trop légères, on va tenter un rééquilibrage.

Ces modifications restent toutefois exceptionnelles (en fin de période, par exemple.)

- Le début de la journée se fait sous forme de rituel : Les élèves entrent en classe, s'installent et ouvrent leur porte-vues. L'élève désigné pour établir l'emploi du temps commence par dire quelle va être la première activité. Le maître note au tableau « 1 » face au nom de cette activité. Puis on passe au choix de la 2ème activité et le maître note « 2 ». Ainsi de suite jusqu'à ce que l'ensemble des activités soit renseigné. S'il n'y a ni oubli ni erreur, l'ensemble de la classe valide. Cette activité ne prend que 2 ou 3 minutes et permet une bonne entrée dans la journée de la classe.

► LES INTERROGATIONS DE COLLÈGUES INTÉRESSÉS PAR LA DÉMARCHE

« Le matin, les enfants n'ont-ils jamais eu envie de modifier l'emploi du temps ? »

- Les choses doivent être claires dès le départ : les élèves n'ont pas à ajouter une matière qui n'apparaît pas dans les propositions, ni à négocier le nombre d'heures consacrées à l'une d'elles. Chaque matin, leur rôle se limite à choisir l'ordre des séances. Le choix des matières ayant été fait collectivement pour la période, il n'est pas sujet à discussion.

« Les enfants sont-ils réellement plus concernés par le respect du programme hebdomadaire ou journalier ? »

- Déterminer le déroulement de la journée est en soi une très bonne activité qui, bien que courte (2 à 3 min), permet d'entrer de plain-pied dans la journée de classe. De plus, à chaque fin d'activité, les enfants ne manquent pas d'entourer ce qui a été fait et beaucoup préparent d'eux-mêmes leur livre pour la séance suivante.

« Là, je n'adhère pas : la négociation, le choix des élèves... non ! »

- Il peut être simplement demandé à un enfant qu'il fixe l'ordre des activités pour la journée à venir. Il n'y a donc pas négociation au quotidien et cela reste très cadré. Mais on peut tout aussi bien réserver ce choix à l'enseignant qui notera au tableau l'ordre des activités qu'il a lui-même déterminé.